

L'IMMIGRATION AU QUÉBEC : EN BREF!

Tu le savais ? Tu ne peux pas travailler, faire un stage ou étudier au Québec sans permis d'immigration*.!



Obtenir une autorisation de travailler ou d'étudier sur le territoire est une étape importante! Pour ma part, je ne suis pas conseillère en immigration, donc je ne ne délivre pas de conseils en immigration.

Cela signifie que je ne peux pas t'accompagner, t'assister ou préparer tes demandes d'immigration ni te représenter directement auprès du gouvernement. Toutefois, j'ai la possibilité de te faire suivre et de te diriger vers des ressources d'informations.

Pour synthétiser l'information dans l'optique d'un projet d'immigration au Québec dans le domaine du social, j'ai regroupé plusieurs sites et ressources dans cette vidéo YouTube datant de 2020.



Pour les permis d'immigration, renseigne-toi sur les sites officiels des gouvernements :

- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI);
- Gouvernement du Canada (IRCC)

Si besoin, contacte un·e avocat·e ou un·e conseiller·e en immigration :

- Trouver une personne consultante en immigration avec le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté;
- Trouver une personne consultante en immigration inscrite au Registre québécois des consultants en immigration;
- Trouver un avocat auprès de l'association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration.

Si besoin, rejoins des groupes et pages Facebook spécialisés**:

- Français, belges et suisses au Canada -Questions d'immigration
- Français et Francophones immigration au Québec: Questions réponses
- pvtistes.net Canada
- Immigrant Québec

**Je ne peux pas t'assurer de la véracité des informations fournies sur ces réseaux (vérifie toujours les sources officielles)!



